

Atelier - Démystifier les options postsecondaires

Niveau visé (COSP)	2e cycle du secondaire, 2e ou 3e année du cycle
Durée	<ul style="list-style-type: none">● 1 période pour l'atelier seulement (60 à 75 minutes)● 2 périodes supplémentaires pour répondre aux exigences du COSP
Matériel requis	<ul style="list-style-type: none">● Guide de l'enseignant.e● Cahier de l'élève● Connexion à internet● Ordinateur et projecteur (avec son) pour le groupe en classe <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none">● Ordinateur, cellulaire ou tablette pour chaque élève
Méthodes pédagogiques employées	<ul style="list-style-type: none">● Exposé magistral● Discussion de groupe● Autoréflexion● Rédaction● Manipulation de l'application Academos

Réalisé par Nicolas Lamarche, conseiller à l'expérience utilisateur - information scolaire chez Academos

Révisé par Karyne Collin, conseillère d'orientation et conseillère en information scolaire et professionnelle et responsable des COSP au Centre de services scolaire des Sommet

Source : cosp.education.gouv.qc.ca, Consulté le 18 janvier 2022



Description

Cet atelier participatif permet aux participants de se préparer et de s'autoréguler par rapport à la transition vers les études postsecondaires. L'atelier prévoit une période d'auto-observation de leur situation actuelle en tenant compte des exigences scolaires. L'atelier a comme objectif d'aider les participants à comprendre qu'ils ont un rôle à jouer pour bien préparer leur transition et qu'ils peuvent s'ajuster. Cet atelier permettra aux élèves de réduire le stress lié à la transition en allant chercher des informations et en les comparant à leurs perceptions. Au terme de l'atelier, les élèves pourront entamer une démarche de mentorat virtuel et pourront s'informer au sujet des programmes d'études et du marché du travail auprès de professionnels passionnés par leur métier afin de déconstruire ou de confirmer leurs perceptions.

Tableau synthèse	
<p>Thèmes du COSP : Préparation à la transition</p> <p>Résultat attendu du COSP : S'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition</p> <p>Stratégie d'apprentissage : S'autoréguler : Cette stratégie invite l'élève à poser un regard sur lui-même, à procéder à une observation de ses propres mécanismes et de son fonctionnement pour réajuster les conduites et les connaissances liées aux tâches et à ses façons de faire. L'accent est mis sur trois actions essentielles : s'auto-observer, s'informer et s'ajuster.)¹</p>	<p>Compétences disciplinaires Dans le cadre du cours : Projet personnel d'orientation : Compétence 2: Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle. Composante: Considérer des hypothèses de parcours professionnels.</p> <p>Domaine général de formation Orientation et entrepreneuriat</p>

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2021). Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) obligatoires au secondaire, [Fichier PDF], Québec, Gouvernement du Québec, p. 121.

Réalisé par Nicolas Lamarche, conseiller à l'expérience utilisateur - information scolaire chez Academos

Révisé par Karyne Collin, conseillère d'orientation et conseillère en information scolaire et professionnelle et responsable des COSP au Centre de services scolaire des Sommet

Source : cosp.education.gouv.qc.ca, Consulté le 18 janvier 2022

<p>Cours du niveau secondaire dans lesquels peut s'insérer l'atelier</p> <p>Ce COSP pourrait être intégré à toute matière. Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant de déterminer les apprentissages à réaliser en fonction de sa discipline.</p>	<p>Résultat attendu de l'atelier :</p> <p>Amener la personne participante à amorcer une démarche de mentorat virtuel afin de l'aider à s'autoréguler dans sa préparation à la transition suite aux études secondaires.</p>
--	---

Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – 2^e cycle du secondaire

Cet atelier, combiné aux deux périodes supplémentaires (phases de préparation et d'intégration) permet de répondre aux exigences du COSP « **Préparation à la transition : S'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition** ».

La personne participante, au terme de l'atelier, apprend :

- qu'une transition est un passage vers une autre étape de la vie;
- qu'il a un rôle à jouer pour préparer sa prochaine transition et s'ajuster à ce qui s'en vient;
- à poser un regard réflexif sur sa transition suivant le secondaire.

Réalisé par Nicolas Lamarche, conseiller à l'expérience utilisateur - information scolaire chez Academos

Révisé par Karyne Collin, conseillère d'orientation et conseillère en information scolaire et professionnelle et responsable des COSP au Centre de services scolaire des Sommet

Source : cosp.education.gouv.qc.ca, Consulté le 18 janvier 2022